

## LA GAULE BELGIQUE, UN CARREFOUR D'INFLUENCES : L'EXEMPLE DES MONNAYAGES D'OR (III<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> S. AV. J.-C.)

Charlotte PARISOT-SILLON

Doctorante en histoire bénéficiant d'une bourse de la Région Centre, travaillant sous la direction de Bernard Gratuze, Stephan Fichtl et sous le co-encadrement de Sylvia Nieto-Pelletier ; IRAMAT, Centre Ernest-Babelon, UMR 5060, CNRS Université Orléans

charlotte.sillon@gmail.com.

### RÉSUMÉ

Au croisement des Germains, Celtes, Belges et Bretons, la Gaule Belgique constituait comme un espace de contacts et d'échanges entre différentes cultures protohistoriques. Les données numismatiques permettent d'éclairer ces interactions. En particulier, l'étude des monnaies d'or frappées entre la Seine et le Rhin révèle toute une variété de phénomènes, allant de l'imitation et l'appropriation de types monétaires étrangers au caractère précoce et importante de la diffusion des émissions en or.

La typologie monétaire permet déjà de mesurer cette « situation de carrefour ». En effet, la majorité des monnaies d'or frappées en Gaule Belgique reproduit et adapte une iconographie particulière, dite « type belge », qui est apparue originellement dans les vallées de la Somme et de la Moselle et qui se diffuse à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Hormis les échanges internes à la Gaule Belgique, on observe également l'influence de monnayages externes – germaniques, armoricains, romains – qui se traduit par l'emploi d'éléments typologiques spécifiques. De même, les monnaies belges et leur type se diffusent aux marges de la région étudiée, soit en Bretagne Insulaire et jusque sur le territoire des Parisii. Les nouvelles données issues de l'analyse élémentaire des monnaies, en particulier l'observation des concentrations en platine et de palladium, permettent d'établir plusieurs signatures chimiques, auxquelles pourraient correspondre autant de stocks métalliques. Suivant cette méthode, il semble possible de retracer leur circulation, qui n'apparaît pas confinée à la Gaule Belgique. Ainsi, on peut poser l'hypothèse de l'utilisation de plusieurs stocks d'or durant le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. En outre, il apparaît que la typologie monétaire de la région comprise entre la Seine et le Rhin ne peut être comprise qu'à la lumière de ses interactions avec d'autres cultures européennes.

At the crossroads of the Germans, the Celts, the Belgians and the Britons, Belgic Gaul was a place for contacts and exchanges between different protohistoric cultures. Numismatic data shed light on these interactions. In particular, the study of gold coins minted between the Seine and the Rhine reveals a variety of phenomena, from the imitation and the appropriation of foreign monetary types to the earliness and importance of the diffusion of gold currencies.

Monetary typology allows evaluation of this 'crossroads situation'. Indeed, the majority of gold coins minted in Belgic Gaul reproduce and adapt a particular iconography, the so-called 'Gallo-Belgic type', which appeared at first simultaneously in the Somme Valley and the Moselle Valley and which was spread by the end of the II<sup>nd</sup> century BC. Alongside the internal exchanges in Belgic Gaul, there is also the influence of external coinages – Germanic, Armorican, Roman –, which results in the use of specific typological elements. Moreover, the Belgic currencies and type were spread to the margins of the studied region, i.e. in Britain and, even, into the territory of the Parisii.

The new data collected from the elementary analysis of currencies, in particular the observation of platinum and palladium concentration, allow the identification of several chemical signatures, which could correspond to metal stocks. According to this method, it seems possible to trace their spread, which does not appear confined to Belgic Gaul. Thus, one can hypothesize that several gold stocks were used during the I<sup>st</sup> century AD. Furthermore, it appears that monetary typology of the region between the Seine and the Rhine can only be understood in the light of its interactions with other European cultures.

#### MOTS-CLÉS

Analyse élémentaire,  
Échanges,  
Gaule Belgique,  
Monnaie d'or.

#### KEYWORDS

Elementary analysis,  
Exchanges,  
Belgic Gaul,  
Gold coin.

*Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat*

## INTRODUCTION

La Gaule Belgique est l'une des trois grandes entités géographiques composant la Gaule Chevelue, selon César, avec la Gaule Celtique et l'Aquitaine. L'auteur propose une définition simple de ce territoire, délimité par des frontières naturelles comme les fleuves : la Seine et le Rhin en ce qui le concerne [1]. À certains ajustements près, cette définition géographique de la Gaule Belgique de l'âge du Fer est aussi celle de la province du même nom fondée par Auguste [2]. On serait ainsi porté à croire qu'elle se caractérisait par une certaine unité territoriale et culturelle, même relative, et pendant longtemps il n'a pas semblé nécessaire de remettre en cause cette conception. En effet, comme le rappelle Stephan Fichtl [3], plusieurs études parues depuis les années 1970 mettent en avant cette unité : *Gallia Belgica* d'Edith Wightman [4] et le *Traité de numismatique celtique, la Gaule Belgique* de Simone Scheers [5].

Toutefois, la Gaule Belgique est bien, à l'origine, une entité romaine et non celtique, et l'archéologie nous impose désormais de renoncer à lui prêter une quelconque unité [6] : à en juger par les connaissances archéologiques récentes, la Gaule Belgique apparaît au contraire comme un espace très fragmenté, et la pertinence des frontières mises en avant par César n'est pas évidente. D'ailleurs, lui-même n'aide pas l'historien, car il subdivise ce territoire de manière assez aléatoire et reste imprécis au sujet des populations qui l'occupent. Par exemple, il écrit que « la plupart des Belges » (*plerique Belgae*) sont d'origine germanique [7] : il faut donc en déduire qu'ils ne le sont pas tous, ce qui atténue de prime abord l'idée d'une homogénéité ethnique en Gaule Belgique.

Stephan Fichtl [8] se fonde sur les données archéologiques pour proposer un découpage de la Gaule Belgique en quatre zones : le *Belgium*, le territoire rémo-suession, l'espace occupé par les peuples cisrhénans et le territoire des Trévires. Suivant cette vision, il faudrait se représenter la Gaule Belgique comme une mosaïque ethnique, formée par plusieurs vagues successives de peuplement. L'organisation politique de la région n'est pas plus unitaire : comme ailleurs en Gaule, le contrôle du territoire n'est pas centralisé mais assuré par plusieurs peuples, certains puissants et ayant un vaste territoire, d'autres nettement moins, liés ou non entre eux par des relations de clientèle [9]. Mais la coexistence de plusieurs cultures archéologiques mises en évidence aujourd'hui [10], et la division politique

ne signifient pas que les Belges n'entretiennent pas des relations suivies, à l'échelle de la Gaule Belgique ou avec l'extérieur. Ces échanges, tout à la fois démographiques, politiques, économiques et militaires, se traduisent par des interrelations culturelles complexes.

Pour évaluer ces relations, la monnaie constitue un marqueur privilégié ; le type d'information le plus évident pour replacer les monnaies dans le cadre d'interactions culturelles est l'étude de la circulation monétaire. Cependant, la typologie des émissions monétaires, le choix des dénominations frappées, les techniques de fabrication ou la composition élémentaire des alliages employés permettent aussi de retracer ces circulations, matérielles ou immatérielles, complexes et diversifiées et c'est à partir de ces données que nous travaillons. En revanche, ces données ne sont pas toutes quantifiables, et doivent donc à terme être remises en perspective par l'étude archéologique des monnayages.

Par ailleurs, il est avéré que les Celtes accordent une importance singulière à l'or [11]. De plus, les sources numismatiques, en particulier les monnayages en or, ont longtemps constitué, à la suite des travaux de Simone Scheers [12], l'un des arguments essentiels dans l'affirmation d'une Gaule Belgique globalement homogène. La réévaluation du corpus numismatique de cette vaste région, permise par un renouvellement méthodologique de la discipline autant que par des connaissances archéologiques réactualisées, révèle un horizon monétaire plus hétérogène, et reflète donc la complexité de l'organisation du territoire et des interactions culturelles à l'œuvre au sein de la Gaule Belgique avant la conquête romaine.

## L'OR MONNAYÉ DANS LE NORD DE LA GAULE : ORIGINES, FOYERS, APPROPRIATIONS (III<sup>e</sup> S. AV. J.-C.)

En Gaule Belgique, le fait monétaire semble apparaître au milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. [13] dans deux zones géographiques différentes. Ces premières émissions en or se différencient nettement, car elles constituent des imitations de deux prototypes hellénistiques distincts.

À l'est, notamment dans la vallée du Rhin, les premières monnaies frappées sont des imitations du statère de Philippe II de Macédoine émis entre 352 et 310 av. J.-C. [14]. Ce n'est pas un choix original, puisqu'on retrouve le même phénomène en Gaule Celtique. On observe au droit de ces monnaies la tête d'Apollon à droite ; au revers, un bige se dirige à droite, mené par un aurige tenant dans ses mains les rênes et un *vexillum*. À l'exergue, on distingue la légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ. De nombreux ateliers monétaires ont frappé des philippes dans le monde hellénistique ; on peut distinguer leur production par les différents monétaires. Ceux-ci permettent d'affirmer que les premières

[1] CÉSAR, *Bellum Gallicum*, I, 1.

[2] WIGHTMAN 1985, p. 53.

[3] FICHTL 1994, p. 8.

[4] WIGHTMAN 1985.

[5] SCHEERS 1977.

[6] FICHTL 1994.

[7] CÉSAR, *Bellum Gallicum*, II, 4.

[8] FICHTL 1994.

[9] FICHTL 2004.

[10] FICHTL 1994.

[11] GOUDINEAU 1999.

[12] SCHEERS 1977.

[13] SILLS 2003, p. 123.

[14] LE RIDER 1977.

émissions monétaires réalisées dans l'est de notre zone d'étude s'inspirent des émissions de plusieurs ateliers hellénistiques différents. Citons par exemple la monnaie retrouvée à Hesperange (**Figure 1**) qui présente une tête d'Hélios au revers, symbole du monétaire de l'atelier de Lampsaque, en Asie Mineure [15].

Le prototype a donc été frappé entre 323/322 et 322/321 av. J.-C. [16]. Ces premières imitations reproduisent fidèlement le prototype grec et pèsent plus de 8 grammes, ce qui s'approche de l'étalon attique (8,60 g.). En Gaule Belgique, des hémistatères et des quarts de statère ont été frappés avec la même typologie que les statères, se distinguant ainsi du numéraire grec [17].

À l'ouest, dans la vallée de la Somme, les premières émissions s'inspirent elles d'un statère frappé en 302 av. J.-C. par Tarente [18], cité de Grande Grèce possédant une forte tradition monétaire. Sur le prototype, on observe au droit la tête d'Héra voilée à droite dont la chevelure bouclée est ornée d'une *stéphanè*. Elle porte des boucles d'oreille et un collier de perles. Deux légendes sont visibles : KON sous le buste et TAPA devant la tête. Au revers, on observe les Dioscures chevauchant à gauche, le plus avancé des deux couronnant son cheval, celui au premier plan tenant dans ses bras une palme et un diadème. Au-dessus des deux personnages, on lit la légende ΔΙΟΣΚΟΡΟΥ, à l'exergue ΣΑ (**Figure 2**).

La première série en or, dite « à la tête d'Héra », frappée dans la vallée de la Somme, reproduit fidèlement les types du statère tarentin et reprend l'étalon attique (**Figure 3**). Toutefois, elle se compose uniquement d'hémistatères et de quarts de statère, et ne reproduit donc

pas la dénomination du prototype imité. Ceci constitue une originalité régionale.

Il n'est pas possible d'attribuer ces émissions à des peuples attestés à la fin de l'âge du Fer, les structures politiques et territoriales en Gaule ayant évolué du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Initialement, on observe donc deux foyers de production de monnaies d'or, un à l'est, un à l'ouest, qui sont à l'origine de deux traditions monétaires distinctes. Les monnaies d'or véhiculent au départ une connotation grecque bien affirmée. En effet, on considère que les individus qui rapportent les statères macédoniens ou magno-grecs en Gaule sont probablement des hommes de guerre, et conçoivent ces objets comme une source de prestige et de respectabilité [19]. Mais les Gaulois du nord de la Gaule semblent s'approprier rapidement ces monnaies pour leur conférer un sens et une apparence plus conformes à leurs représentations [20]. Les imitations fidèles des statères grecs cèdent ainsi le pas à des types de plus en plus éloignés de leurs modèles initiaux.

Là encore, les deux zones se distinguent nettement. Les imitations du statère de Philippe voient une stylisation progressive de leurs types, comme en attestent les hémistatères frappés dans la région de Ciney (**Figure 4**) : au droit, la couronne de laurier disparaît ; au revers,

[15] THOMPSON 1982, p. 59.

[16] THOMPSON 1991, p. 39.

[17] SCHEERS & BARRANDON 1994, p. 78.

[18] FISCHER-BOSSERT 1999, p. 379.

[19] PION 2012, p. 152.

[20] DELESTRÉE 2012.



Figure 1 : statère au type de Hesperange (Luxembourg)



Figure 3 : hémistatère « à la tête d'Héra » (1887 A 274 - Péronne)



Figure 2 : statère de Tarente (Beistegui 2 - Paris)



Figure 4 : hémistatère au type de Ciney (BnF 10292 - Paris)

un seul cheval est représenté et la légende se transforme en une suite de traits verticaux.

Les monnaies imitant le statère tarentin engendrent quant à elles une appropriation originale, fondée sur l'introduction de symboles guerriers dans le type grec. L'exemple le plus marquant est celui de la série dite « à la tête et au cheval », frappée dans la vallée de la Somme à la suite de la série « à la tête d'Héra » (**Figure 5**).

Cette série doit son nom à l'interprétation dominante de son type de revers considéré comme distinctif, dans lequel on a vu un personnage montant deux chevaux et aux yeux exorbités [21]. Après un examen détaillé, il semble pourtant bien que ce type de revers dérive lui aussi de celui des statères de Tarente : en effet, les deux chevaux sont bien ceux des dieux jumeaux ; une perspective confuse place sur le même plan les deux personnages, qui n'en conservent pas moins les postures observées sur le numéraire tarentin. Les « yeux exorbités » pourraient être plus simplement les deux têtes des Dioscures. En revanche, le phénomène d'appropriation ne se résume pas ici à ce choix de perspective, puisque les objets exhibés par les cavaliers ont changé de nature. Le jumeau représenté au premier plan tient, sur la monnaie grecque, une palme et un diadème. Sur l'exemplaire gaulois, le diadème est devenu un bouclier, et la palme une sorte de fouet. De même, le jumeau au second plan ne couronne plus son cheval, mais brandit un torque, symbole guerrier. Ce cas montre bien de quelle manière les pouvoirs émetteurs réinvestissent les types grecs d'un sens proprement gaulois. Ce sont les symboles martiaux tels que les chevaux, les torques et les boucliers qui sont mis en avant, ce qui appuie l'hypothèse d'une frappe contrôlée par une aristocratie guerrière dans la vallée de la Somme [22].

L'apparition des monnayages d'or dans le nord de la Gaule témoigne de la nature des relations entretenues entre cette région et le monde hellénistique ; l'emploi de deux prototypes différents au sein du territoire étudié suggère que ce phénomène d'acclimatation se déroule parallèlement dans différentes zones en Gaule Belgique suivant une logique comparable, mais qu'il procède bien d'impulsions locales.

Néanmoins le volume assez réduit des émissions produites au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et l'identité très floue des pouvoirs émetteurs à l'origine de leur production invitent à la prudence quant à leur interprétation. Dans une certaine mesure, la période suivante met un terme à ce silence des sources.

## DIFFUSION DES PRATIQUES MONÉTAIRES ET INTERACTIONS CULTURELLES (II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> S. AV. J.-C.)

On constate un véritable développement des émissions en or au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Ce phénomène s'accompagne d'une diversification des influences subies ou exercées par ces monnayages, en écho aux grandes transformations géopolitiques de la période, notamment l'apparition des *oppida* et la consécration de Rome en tant que puissance dominante dans le bassin méditerranéen. Sur le plan monétaire, les pouvoirs émetteurs se multiplient en Gaule du nord et expriment plus clairement leur identité. Le schéma établi à partir de l'étude de ces diverses influences permet de restituer les termes de ces échanges (**Figure 6**). On constate une multitude d'interactions entre différents ensembles culturels, ce qui permet d'appréhender le nord de la Gaule comme un véritable carrefour d'influences.

Les influences typologiques proviennent désormais du monde celtique pour l'essentiel, comme on le remarque sur les monnaies des *Treviri* dites « aux types armoricains » (**Figure 7**). Ces séries, frappées dans la vallée de la Moselle, reprennent le type au personnage ailé des *Auleri Cenomani* [23] qui présente au droit une tête laurée à droite, et au revers, un cheval androcéphale à droite sous lequel on retrouve un personnage ailé couché (**Figure 8**).

Cette série est suivie par trois autres types où l'on retrouve le cheval androcéphale caractéristique de

[21] SILLS 2003, p. 57.

[22] PION 2012.

[23] ALLEN 1971, p. 91-110 ; SCHEERS 1977, p. 58.



Figure 5 : hémistatère « à la cavalière armée » (BnF 10303A - Paris)



Figure 7 : statère aux types armoricains (BnF 6818 - Paris)

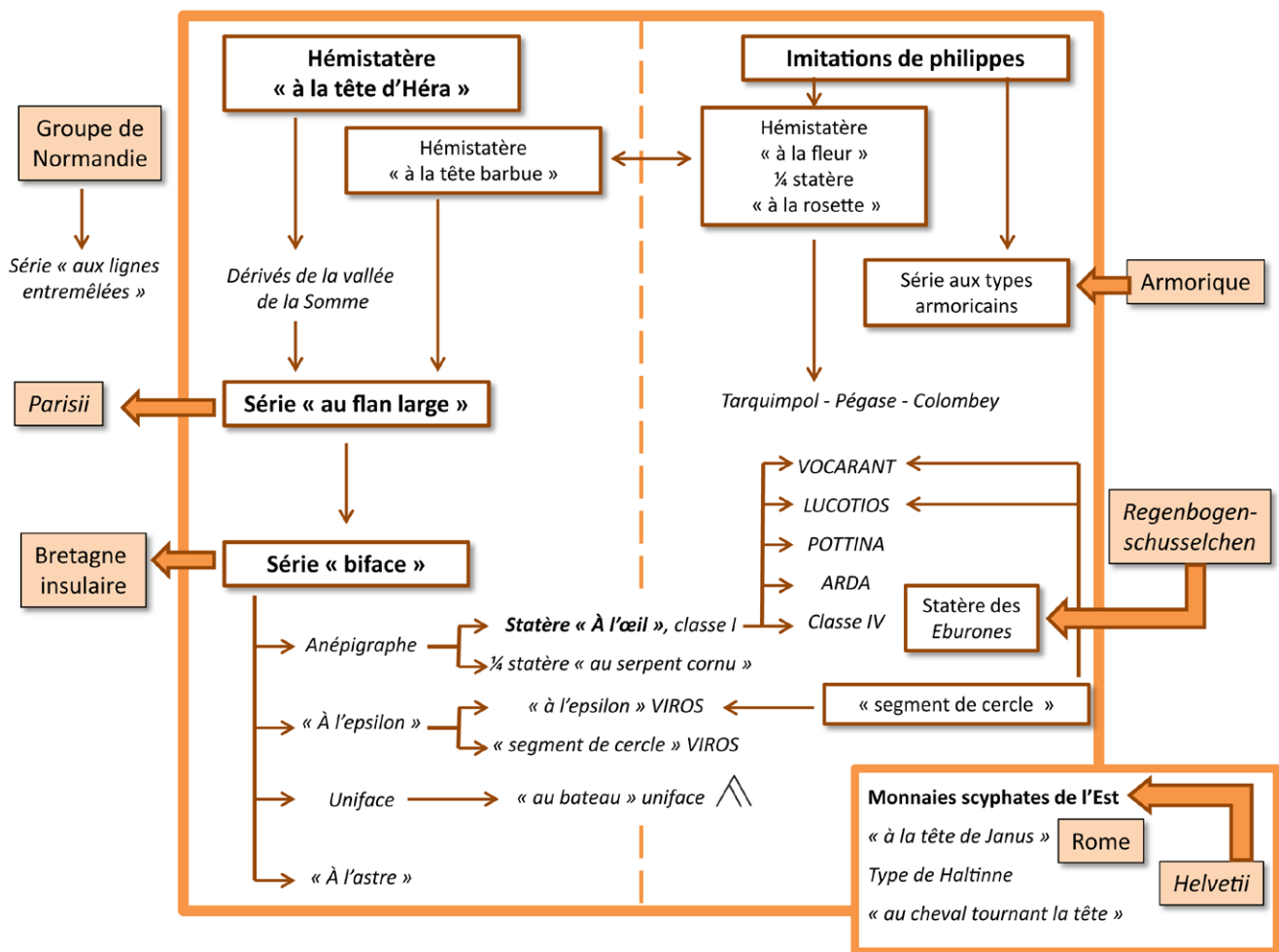


Figure 6 : schéma récapitulatif des interactions typologique et métrologique

l'Armorique au revers. Toutefois, la Gaule Belgique n'est pas non plus étrangère à l'influence lointaine de Rome, comme en attestent les monnaies à la tête de Janus attribuées aux *Mediomatrices* (Figure 9) où l'on retrouve au droit une représentation du dieu romain aux deux visages, Janus. Pour Simone Scheers, il s'agit au droit d'une imitation du denier frappé par *Caius Fonteius* en 114/113 av. J.-C. à Rome [24].

[24] SCHEERS 1969, p. 37.

Inversement, on constate que des émissions en or produites dans le nord de la Gaule semblent avoir une influence déterminante sur d'autres monnayages en or frappés dans des régions voisines. Citons d'abord le cas des premières émissions de statères attribuées aux *Parisii* dont le type de revers au « cheval à gorge fourchue » et les dimensions importantes du flan qui trahissent une influence belge (Figure 10). En effet, ces éléments rappellent directement l'important monnayage au « flan large » frappé dans la vallée de la Somme, dont la typologie proprement belge



Figure 8 : denier romain de C. Fontaius



Figure 9 : statère à la tête de Janus (BnF 8933 - Paris)

est composée d'une tête au droit présentant une chevelure importante et richement ornée, et au revers un cheval spécifique, dit « à gorge fourchue ». Cette série doit son nom à l'importante taille des flans qui peut atteindre 26 mm de diamètre (**Figure 11**).

Des influences monétaires belges s'exercent également au sud de la Bretagne insulaire, la Manche constituant dès cette période un axe de circulation privilégié. On retrouve ainsi outre-Manche une quantité importante de monnaies frappées dans la vallée de la Somme. Celles-ci, en particulier les statères bifaces (**Figure 12**), influencent ensuite largement les premières frappes en or locales [25].

Le sud de la Bretagne insulaire est ainsi l'objet d'une dynamique déjà observée auparavant sur le continent : l'importation d'un numéraire « étranger » constitue le prélude à l'apparition de monnayages d'or locaux qui l'imitent, puis s'en éloignent progressivement. Ce processus semble spontané, dicté par des initiatives locales autant que par nécessité. C'est ce que suggère une monnaie appartenant au trésor de Whaddon Chase, mise au jour dans le Buckinghamshire en Angleterre [26] (**Figure 13**), qui constitue une imitation hybride de deux séries monétaires frappées dans le nord de la Gaule : l'absence de type au droit renvoie aux statères unifaces attribués traditionnellement aux *Ambiani* (**Figure 14**), tandis que le revers s'inspire des statères attribués aux *Suessiones* (**Figure 15**). Cet exemplaire suggérerait ainsi des échanges avec différents peuples du nord de la Gaule, qui exercent chacun une influence outre-Manche. Ceci invite à penser à des circulations complexes, qui ne se résumeraient pas à une simple relation de clientélisme entre les peuples belges et les populations installées sur la côte bretonne.

Aux II<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> s. av. J.-C., le volume très important de monnaies d'or en circulation en Gaule Belgique et à ses marges suggère des utilisations différentes de celles qui prévalaient à la période précédente. La circulation du métal précieux, monnayé ou non, doit aussi induire des circulations propres. Les analyses élémentaires pratiquées sur les monnaies et d'autres objets en or apportent ainsi des informations précieuses. En effet, certains éléments-traces présents dans le minerai aurifère, comme le platine et le palladium, ne sont pas affectés par les différentes transformations du métal : en théorie, il devient alors possible d'attribuer une signature chimique à l'or employé pour la frappe d'un monnayage ou la fabrication d'un objet en or, et donc d'en retracer les



10 : statère des Parisii (BnF 7782 - Paris)

11 : statère au flan large (BnF 7885 - Pa)

12 : statère biface (BnF 8596 - Paris) ris

13 : monnaie du trésor de Whaddon Chase (BnF 9496 - Paris)

14 : statère uniface (BnF 8710 - Paris).

15 : statère anépigraphie des Suessiones (BnF 8020 - Paris)

[25] SILLS 2003.

[26] MURET & CHABOUILLET 1889, p. 221.

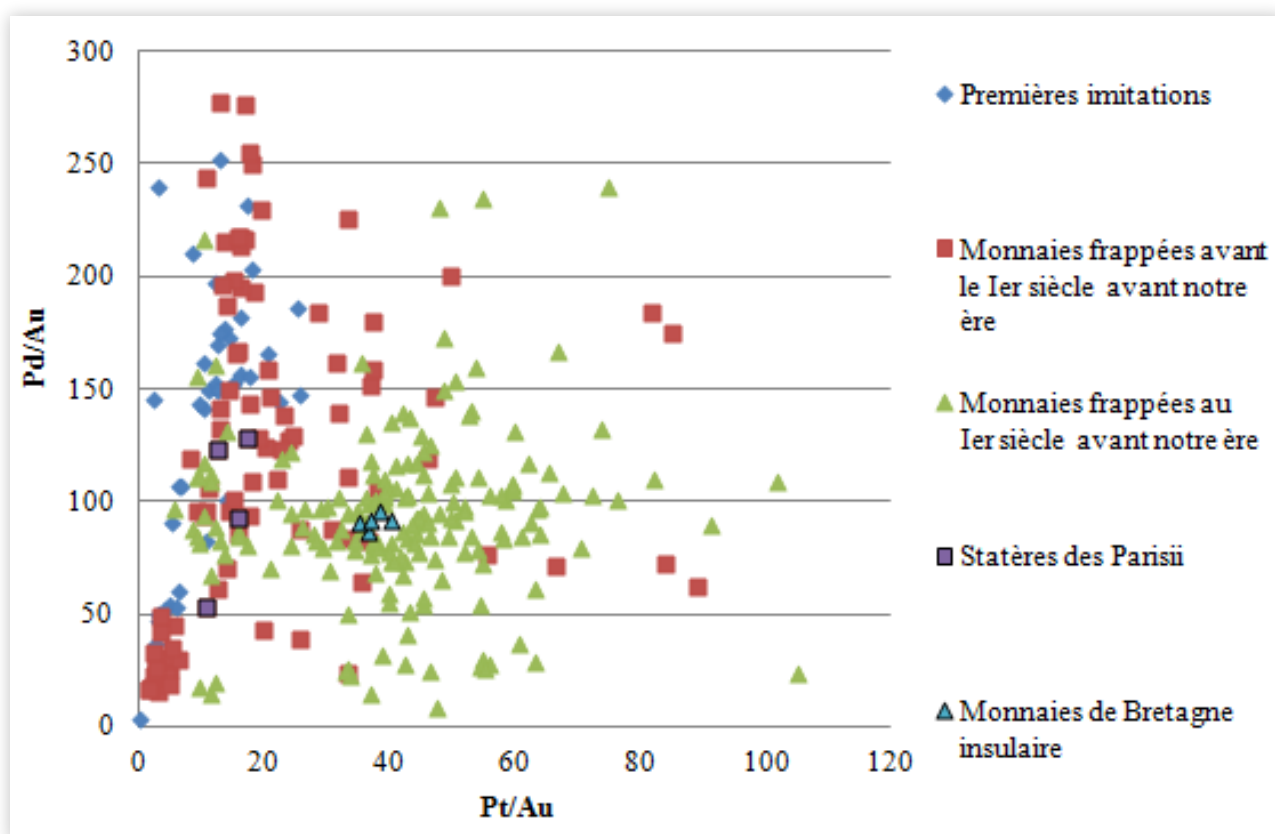


Figure 16 : teneurs en platine et palladium des monnaies d'or frappées dans le nord de la Gaule

circulations [27]. Au sujet de la Gaule Belgique, on constate deux grandes phases dans l'évolution de la source du métal utilisé (Figure 16). Les monnaies des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. J.-C. présentent une signature en platinoïdes qui est différente de celle des monnaies frappées au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ceci s'explique par l'utilisation d'un approvisionnement en or différent entre ces deux périodes. On constate alors que les statères frappés au II<sup>e</sup> siècle par les *Parisii* reprenant la typologie belge partagent aussi la signature en platinoïde des statères de la vallée de la Somme frappés durant la même période. Sur le même principe, on constate une signature chimique similaire entre les statères bifaces de la vallée de la Somme et les premières monnaies d'or émises en Bretagne insulaire au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Les différentes méthodes numismatiques permettent d'appréhender le monnayage d'or comme un marqueur privilégié des transferts culturels dans le nord de la Gaule et à ses marges. Si l'on reprend le schéma récapitulatif des influences recensées jusqu'ici, on s'aperçoit du caractère inopérant de la définition traditionnelle de la Gaule Belgique pour l'histoire monétaire de cet espace. Tandis que les influences exercées par des régions extérieures affectent systématiquement ce que l'on avait

précédemment identifié comme étant le foyer de production monétaire orientale, les influences exercées sur d'autres régions semblent invariablement provenir du *Belgium* (Figure 6). Le croisement de ce constat avec les données archéologiques invite à repenser l'organisation du territoire en Gaule Belgique.

### MONNAIES DU BELGIUM, MONNAIES AU « TYPE BELGE » : QUEL CENTRE ET QUELLES PÉRIPHÉRIES EN GAULE BELGIQUE ?

Aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les histoires monétaires des deux foyers initiaux prennent des voies différentes. À l'ouest, on voit émerger un cœur monétaire prospère et influent, localisé dans la vallée de la Somme et plus généralement dans le *Belgium*, région située par César à l'ouest de la Gaule Belgique et formée principalement par les territoires des *Ambiani*, des *Bellovaci* et des *Atrebatii* [28]. C'est en effet dans cette zone qu'est produit le monnayage à flan large (Figure 11), de très bonne facture, de même que les statères bifaces qui lui succèdent (Figure 12), puis le monnayage uniface au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Figure 14). Ces différentes séries exercent une influence de plus en plus marquée sur les monnayages de la région : tourné d'abord vers la

[27] BARRANDON 1994, p. 36-37.

[28] FICHTL 1994, p. 23-24.



Figure 11 : statère au flan large (BnF 7885 - Paris).



Figure 14 : statère uniface (BnF 8710 - Paris).



Figure 12 : statère biface (BnF 8596 - Paris)

Manche et les bassins des fleuves occidentaux (Somme, Seine), le monnayage que Simone Scheers nomme au « type belge » [29] s'impose progressivement vers l'est. Cette prospérité sur le plan monétaire révèle et accompagne une culture archéologique bien spécifique : en premier lieu, on y retrouve les sanctuaires les plus anciens qui semblent avoir un rôle économique déterminant, ce qui explique la quasi-absence d'*oppida* dans la région [30]. Celle-ci a été parfois nommée le « noyau belge » [31], et on considère qu'elle a été occupée par les descendants des premières migrations belges à La Tène C. Ricardo Gonzalez Villaescusa et Thomas Jacquemin présentent le *Belgium* comme le cœur historique de la Gaule Belgique, considérant la description de cette dernière par les auteurs anciens comme une « tentative d'élargir ce territoire, en étendant le nom d'une de ses parties à toute la nouvelle division administrative, et ce afin de la légitimer » [32].

À l'est, la frappe de plusieurs séries de moindre ampleur révèle une histoire monétaire différente, dynamique elle aussi, mais moins spécifique. Cette région rhénane constitue un carrefour privilégié entre l'Europe transrhénane et centrale, la région alpine et le plateau helvétique, et l'axe Rhin-Saône qui la connecte au bassin méditerranéen et lui inspire d'autres pratiques monétaires, à l'image du rôle important dévolu aux émissions d'argent. Au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., l'est de la Gaule Belgique subit à son tour de fortes influences monétaires proprement belges, ce qui se traduit par une reprise des types selon un principe de contiguïté [33] partant de l'ouest chez les *Ambiani* et allant jusqu'à l'est chez les *Treviri* et les *Eburones*. À ce moment, le schéma des deux pôles de production de monnaies d'or se brise : aussi, a-t-on voulu y voir la trace d'une « hégémonie ». Simone Scheers suppose ainsi une véritable confédération monétaire [34]. Pourtant, aucune de ces hypothèses n'est désormais validée, et l'étude des interactions culturelles induites par le monnayage d'or révèle une plus grande complexité. ■

[29] SCHEERS 1977, p. 60.

[30] FICHTL 1994, p. 60 ; DELESTRÉE 1996.

[31] HACHMAN *et al.* 1962.

[32] VILLAESCUSA & JACQUEMIN 2011, p. 100.

[33] COLBERT DE BEAULIEU 1973, p. 142.

[34] SCHEERS 1977, p. 64.



## BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN, Derek, 1971**, « The early coins of the Treveri », *Germania* 49, p. 91-110.
- BARRANDON, Jean-Noël (éd.), 1994**, *L'or gaulois, le trésor de Cheveanceaux et les monnayages de la façade atlantique* (Cahiers Ernest-Babelon 6), Paris.
- COLBERT DE BEAULIEU, Jean-Baptiste, 1973**, *Traité de numismatique celtique. Méthodologie des ensembles*, Paris.
- CONSTANS, Léopold-Albert, 1967**, *Jules César, La Guerre des Gaules*, Paris.
- DELESTRÉE, Louis-Pol, 1996**, *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris.
- DELESTRÉE, Louis-Pol, 2012**, « La rapide celtisation d'une imitation de Philippe en Haute-Normandie », *Cahiers Numismatique* 197, p. 5-9.
- FICHTL, Stéphan., 1994**, *Les Gaulois du nord de la Gaule*, Paris.
- FISCHER-BOSSERT, Wolfgang, 1999**, *Chronologie der Didrachmenprägung von Tarent*, Berlin.
- GOUDINEAU, Christian, 1999**, « Les Celtes, les Gaulois et l'or d'après les auteurs anciens », dans Béatrice Cauuet, *L'or dans l'antiqité, de la mine à l'objet*, Bordeaux, p. 331-336.
- HACHMAN, Robert et al., 1962**, *Volker zwischen Germanen und Kelten*, Neumünster.
- LE RIDER, Georges, 1977**, *Le monnayage d'or et d'argent de Philippe II frappé en Macédoine de 359 à 294*, Paris.
- MURET, Ernest. & CHABOUILLET, Anatole, 1889**, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris.
- PION, Patrick, 2012**, « La monnaie mercenaire : une approche anthropologique des premiers monnayages au nord-ouest du complexe nord-alpin (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) », dans P. Pion & B. Formoso (éd.), *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaie d'ailleurs... Métissages et hybridations*, Paris, p. 153-164.
- SCHEERS, Simone, 1969**, *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République romaine*, Leuven.
- SCHEERS, Simone, 1977**, *Traité de numismatique celtique. II, La Gaule Belgique*, Paris.
- SCHEERS, Simone, 1999**, « La naissance du monnayage d'or en Gaule », *Dossiers d'archéologie* 248, p. 44-51.
- SCHEERS, Simone & BARRANDON, Jean-Noël, 1994**, « Les imitations du statère de Philippe de Macédoine », dans Jean-Noël Barrandon (éd.), *L'or gaulois, le trésor de Cheveanceaux et les monnayages de la façade atlantique*, Paris (Cahiers Ernest-Babelon 6), p. 77-139.
- SILLS, John, 2003**, *Gaulish and early British gold coinage*, London.
- THOMPSON, Margareth, 1982**, « Posthumous Philip II staters of Asia Minor », dans S. Scheers (éd.), *Studia Paulo Naster Oblata, I Numismatica Antiqua*, Leuven, p. 57-61.
- THOMPSON, Margareth, 1991**, « Alexander's drachm mints II : Lampsacus and Abydos », *ANS Numismatic Studies* 19, New York.
- VILLAESCUSA, Ricardo Gonzalez & Jacquemin, Thomas, 2011**, « Gallia Belgica : un objet sans revendication nationale », *Études rurales* 188, p. 93-111.
- WIGHTMAN, Edith, 1985**, *Gallia Belgica*, London.